

|                                                                                   |                                                                                   |                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|  | <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS<br/>DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b> | <b>Délibération</b> |
|                                                                                   | <b>Séance publique du 29 septembre 2017</b>                                       | <b>N° 2017-507</b>  |

Convocation du 22 septembre 2017

Aujourd'hui vendredi 29 septembre 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain JUPPE, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, Mme Andréa KISS, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, Mme Josiane ZAMBON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOLET  
M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL  
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean TOUZEAU  
M. Jean-Pierre TURON à Mme Josiane ZAMBON  
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS  
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle FAORO  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN  
Mme Michèle DELAUNAY à M. Vincent FELTESSE  
Mme Magali FRONZES à M. Yohan DAVID  
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE  
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Nicolas BRUGERE  
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU  
M. Bernard LE ROUX à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA  
M. Alain SILVESTRE à M. Benoît RAUTUREAU

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jacques MANGON à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h30  
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 10h25  
Mme Anne WALRYCK à M. Michel DUCHENE à partir de 10h20  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT jusqu'à 10h20  
M. Erick AOUIZERATE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h05  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à M. Jean-François EGRON à partir de 12h20  
Mme Solène CHAZAL à Mme Elizabeth TOUTON jusqu'à 11h15  
Mme Brigitte COLLET à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 12h20  
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET jusqu'à 10h40  
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Dominique IRIART à partir de 12h20  
M. Stéphan DELAUX à Mme Marie-Hélène VILLANOVE jusqu'à 11h50  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX à partir de 12h15  
M. Marik FETOUH à Mme Solène CHAZAL à partir de 12h25  
M. Nicolas FLORIAN à Mme Cécile BARRIERE à partir de 12h20  
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h45  
M. Philippe FRAILE MARTIN à M. Didier CAZABONNE à partir de 11h50  
Mme Conchita LACUEY à M. Gérard DUBOS à partir de 12h00  
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 12h20  
Mme Marie RECALDE à Mme Véronique FERREIRA de 10h20 à 10h40 et de 11h30 à 12h15  
M. Fabien ROBERT à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h20

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Anne-Marie CAZALET à partir de 12h20

**LA SEANCE EST OUVERTE**

|                                                                                   |                                                                 |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------|
|  | Conseil du 29 septembre 2017                                    | Délibération |
|                                                                                   | Secrétariat général<br>Direction des assemblées métropolitaines | N° 2017-507  |

---

### Election d'un Vice-président

---

Monsieur Alain JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Elu député en juin 2017, Monsieur Alain David a cessé d'être Vice-président de Bordeaux Métropole, depuis le 18 juillet 2017, en application de la loi sur le non-cumul des mandats exécutifs.

Il convient donc de procéder à l'élection d'un Vice-président sur le poste actuellement vacant, selon les modalités définies aux articles L.5211-2, L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), c'est-à-dire, au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

L'article L.2122-10 du CGCT permettant désormais de procéder au remplacement d'un Vice-président en conservant le rang correspondant à la vacance à combler, il vous est donc proposé de pourvoir, selon le rang établi par délibération 2014/0187 du 18 avril 2014, le siège de 8<sup>e</sup> Vice-président.

#### **Pour le poste de 8ème Vice-président**

M. Jean-François EGRON est l'unique candidat.

Chaque élu a été invité à voter, et le dépouillement initial donne le résultat suivant :

#### **1<sup>er</sup> tour :**

- Votants : 104
- Bulletins trouvés dans l'urne : 104
- Bulletins blancs ou nuls : 9 blancs

M. Jean-François EGRON a obtenu 95 voix

**Ceci étant exposé, il vous est demandé Mesdames et Messieurs de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** les articles L.5211-2, L.5211-10, L.2122-4, L.2122-7, L.2122-7-2 et L.2122-10 du CGCT,

**VU** la loi n°2014-48 du 27 janvier 2014 relative à la modernisation de l'action publique et à l'affirmation des métropoles,

**VU** la loi organique n°2014-125 du 14 février 2014 interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur,

**VU** le décret n° 2014-1599 du 23 décembre 2014 portant création de la métropole dénommée « Bordeaux Métropole »,

**VU** la délibération du Conseil de Communauté 2014/0186 du 18 avril 2014, par laquelle celui-ci a adopté la composition du Bureau communautaire et la détermination du nombre de Vice-présidents,

**VU** la délibération du Conseil de Communauté 2014/0187 du 18 avril 2014, par laquelle celui-ci a adopté le tableau des Vice-présidents de la Communauté urbaine de Bordeaux devenue Bordeaux Métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015,

**VU** la démission effective dès le 18 juillet 2017 de Monsieur Alain David en tant que Vice-président de Bordeaux Métropole de par la loi organique n°2014-125 du 14 février 2014,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** qu'à l'issue des opérations électorales auxquelles il a été procédé, M. Jean-François EGRON a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour.

## DECIDE

### Article unique :

M. Jean-François EGRON ayant obtenu la majorité requise des suffrages exprimés, est élu en qualité de 8<sup>ème</sup> Vice-président de Bordeaux Métropole, et est installé à ce rang au tableau des Vice-présidents de Bordeaux Métropole.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Désignation effectuée.

Ne prend pas part au vote : Monsieur COLOMBIER

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 septembre 2017

|                                                   |                                                |
|---------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| <b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :<br/>2 OCTOBRE 2017</b> | Pour expédition conforme,<br><br>le Président, |
| <b>PUBLIÉ LE :<br/>2 OCTOBRE 2017</b>             | <br><br>Monsieur Alain JUPPE                   |